

---

## Document d'Entrée en Relation (DER)

Remis en application de l'article 325-5-1 du Règlement Général de l'AMF et par les articles L521-2 du Code des Assurances

<b>CLIENT</b>	<p><b>A l'attention de :</b></p> <p>\$TITRE_CONTACT\$ \$PRENOM_CONTACT\$ \$NOM_CONTACT\$ \$ADRESSE_CONTACT\$ \$CP_VILLE_CONTACT\$</p> <p>\$TEL_CONTACT\$ \$EMAIL_CONTACT\$</p>
---------------	--

<b>CONSEILLER</b>	<p>M. Cédric JAILLON</p> <p>PATRIMONIALP CONSEIL 45 avenue Dugueyt Jouvin, 38500 VOIRON 04 57 20 63 35 contact@patrimonialp-conseil.fr</p>
-------------------	--

---

### Informations sur le professionnel

---

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

**Nom ou dénomination sociale :** PATRIMONIALP CONSEIL

**Adresse professionnelle ou siège social :** 45 avenue Dugueyt Jouvin, 38500 VOIRON

**SIREN :** 751888926

**NAF/APE :** 6622Z

---

## Données personnelles

---

---

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par M. Cédric JAILLON pour l'entrée et la gestion de la relation client (suivi administratif et commercial des dossiers clients).

Elles sont conservées pendant cinq ans après la fin de la relation et sont destinées à M. Cédric JAILLON.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant : M. Cédric JAILLON, 45 avenue Dugueyt Jouvin, 38500 VOIRON, 04 57 20 63 35, email : [contact@patrimonialp-conseil.fr](mailto:contact@patrimonialp-conseil.fr).

**Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.**

---

---

## I. Statuts légaux et autorités de tutelle

---

Votre conseiller (ou intermédiaire) est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n° d'immatriculation 12067321. (Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : [www.orias.fr](http://www.orias.fr)) au titre des activités réglementées suivantes :

### | CIF (Conseiller en Investissements Financiers)

Le conseiller est susceptible de fournir des **conseils en investissement de manière non-indépendante** au sens de l'article 325-5 du RGAMF enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (**ANACOFI-CIF**) association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org).

Cette activité est contrôlable par l'AMF.

### | IAS (Intermédiaire en Assurance)

#### Courtage en Assurance :

Le conseiller, en sa qualité de COA (Courtier en Assurance) est non soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance, sans pouvoir fonder son analyse sur un nombre suffisant de contrats d'assurance offerts sur le marché (article L521-2 II 1°(b) du Code des assurances).

#### Partenariats avec les entreprises d'assurance :

- > PATRIMONIALP CONSEIL travaille avec les entreprises d'assurance suivantes : **Cardif, Générali Patrimoine, Primonial, Swisslife, ERES, Unep, Oddo BHF, Nortia, Simulassur, April, Novelia, Assuréea, Alptis, Corum Life**
- > Il peut vous être communiqué, sur simple demande, le nom des entreprises d'assurance avec lesquelles le cabinet travaille.
- > Pour l'activité IAS, **le conseiller fournira un service de recommandations personnalisées (conseil de niveau 2)** afin de vous proposer parmi plusieurs contrats, un ou plusieurs contrats adaptés à votre profil d'investisseur, correspondant à vos exigences et besoins.

L'activité d'IAS est contrôlable par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) adresses courrier : 4 Place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09 et internet : <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>

## IOBSP (Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiements)

### Courtage en opérations de banque et en services de paiement

- > Établissement(s) de crédit, de financement ou de paiement représentant plus de 33% du chiffre d'affaires au titre de l'activité d'intermédiation en N-1 : **My Money Bank**
- > Établissements avec lesquels il existe un lien financier (si le courtier détient une participation directe ou indirecte > à 10 % des droits de vote ou du capital d'un établissement de crédit, de financement ou de paiement) : **néant**.
- > Nombre et nom des établissements de crédit, de financement ou de paiement avec lesquels le courtier travaille : **My Money Bank**
- > Le montant de la rémunération perçue de l'établissement de crédit, de financement ou de paiement et ses modalités de calcul vous seront communiqués avant la souscription.

### Mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement

#### Le mandant est courtier

- > Nom ou dénomination sociale, adresse professionnelle ou siège social et numéro d'immatriculation de ses mandants :

Nom ou dénomination sociale	Adresse	RCS/SIRET/SIREN	Numéro ORIAS
AUGEREAU INVESTISSEMENTS	1 rue Lamartine, 38000 Grenoble	511 394 736	09052716
My Money Bank	20 avenue André Prothin, 92400 Courbevoie	784 393 340	07023998
CIB Finance	4 rue Camille de Rochetaillée, 42000 Saint-Étienne	442 287 512	13001585

- > Il peut vous être communiqué, sur simple demande, toute participation, directe ou indirecte, supérieure à 10 % des droits de vote ou du capital, détenue par le mandataire dans un établissement de crédit, de financement ou de paiement.
- > Nombre et nom des établissements de crédit, de financement ou de paiement avec lesquels le mandant travaille : **Augereau, CIB Finance**
- > Le montant de la rémunération perçue de l'établissement de crédit ou de paiement et ses modalités de calcul vous seront communiqués avant la souscription.

### Service de conseil portant sur un contrat de crédit immobilier

PATRIMONIALP CONSEIL, propose un service de conseil au sens de l'article L. 519-1-1 du Code monétaire et financier portant sur des contrats de crédit immobiliers.

- > Le montant de la rémunération perçue au titre du service de conseil vous sera communiqué préalablement.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé par l'IOBSP avant le versement effectif des fonds prêtés.

L'activité d'IOBSP est contrôlable par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) adresses courrier : 4 Place de Budapest, 75436 PARIS cedex 09 et internet : <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>

## Agent Immobilier

- Titulaire de la carte professionnelle n° CPI38012018000028712, par délivrée la CCI de Grenoble et permettant l'exercice de l'activité de transaction sur immeubles et fonds de commerce. Garantie financière.

L'activité est contrôlable par la DGCCRF.

Votre conseiller ou intermédiaire dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de l'ANACOFI et de l'ANACOFI-CIF d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances.

Souscrites auprès de : MATRISK 22 rue de la Maison  
Rouge 77185 Lognes

Numéros de polices :  
MRCSFGP201910FRS000000024100A00

Pour des montants de :	CIF	IAS	IOBSP	IMMO
Responsabilité Civile Professionnelle :	Montant des garanties : 600 000 € par sinistre et par année d'assurance	Montant des garanties : 2 000 000 € par sinistre et par année d'assurance	Montant des garanties : 800 000€ par sinistre et par année d'assurance	Montant des garanties : 600 000 € par sinistre et par année d'assurance
Garantie financière :	Non approprié	115 000 €	115 000 €	110 000 €

Votre conseiller (ou intermédiaire) s'est engagé à respecter intégralement le Code de Bonne Conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur [www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr) ou <https://www.anacofi-cif.fr/>.

Notre cabinet est susceptible de vous proposer des instruments financiers prenant en compte les facteurs de durabilité.

## Service à la personne SAP

Notre cabinet est membre d'une coopérative de Services à la Personne, la MDSAP déclarée par l'État sous le numéro SAP 488 755 646 et vous permet, à ce titre, de bénéficier de 50 % de crédit d'impôt sur tous les montants facturés selon l'article 199 sexdecies du Code général des impôts.

## Tableau des partenaires / principaux partenaires

Compagnies, établissements de crédit, entreprises d'assurance, autres fournisseurs et partenaires immobiliers (promoteurs) :

Dans le cadre de l'activité (CIF, IAS, IOBSP, IMMO)	Nom du partenaire	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
IAS	Cardif, Générali Patrimoine, Primonial, Swisslife, ERES, Unep, Oddo BHF, Nortia, Simulassur, April, Novelia, Assurée, Alptis, Corum Life	Entreprise d'assurance	Convention de courtage Protocole de courtage Convention de partenariat	Commissions
CIF	Vatel Capital, Odyssee Venture, Smalt Capital, 123	Société de gestion de Portefeuille	Convention de distribution	Commissions

IOBSP	IM, Corum AM, Sofidy, Aldéran, Atland Voisin, Primonial, Horizon AM, Urban Premium, La Française AM, Keys REIM			
	Mymoneybank, Augereau, CIB Finance	Etablissement de Crédit	Mandat	Commissions sur frais de dossier
Immobilier	Cerenicimo, Domitys, Réside Etudes, LP Promotion, LB2S, Pierre Loyer Conseil, Gridky, Le revenu pierre, La référence pierre, Perl, Valorissimo, Cogedim, Océanic, Iplus	Promoteur immobilier	Mandat	Commissions sur frais de dossier

## Liste des mandataires sous convention avec PatrimoniAlp Conseil

Mandataires	Inscription ORIAS	SIREN	Conventions en cours
Claire OZIL	14006404	805 149 853	MIA / Démarcheur financier CIF / Carte T
INNOV CONSEILS INVESTISSEMENTS	21003172	894 759 760	MIA / Démarcheur financier CIF / Carte T

## II. Mode de facturation et rémunération du professionnel

### Tarifs et honoraires pratiqués :

Nature de la prestation	Type de rémunération (forfait/tarif horaire)	Montant de la prestation	Tarif HT ou tarif TTC
Conseil ou assistance	Taux horaire ou forfait	125 €/heure ou forfait selon le type de la prestation	Tarif HT + TVA 20 %

Dans le cas d'un **conseil CIF dit non-indépendant, ou d'un acte d'intermédiation, d'une solution d'épargne ou d'investissement**, le conseiller sera rémunéré par une fraction des frais initialement prélevés par le promoteur du produit et/ou les intermédiaires intercalés.

- > Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, votre conseiller peut conserver les commissions.

Dans ce cadre, le conseiller évalue un **éventail suffisant d'instruments financiers** émis par une entité avec laquelle le conseiller entretient des relations étroites pouvant prendre la forme de liens capitalistiques, économiques ou contractuels. La Lettre de Mission devra valider définitivement le mode et le niveau de rémunération du professionnel ainsi que le niveau de frais et les honoraires prélevés au client.

## III. Mode de communication

Les modes de communication à utiliser entre PATRIMONIALP CONSEIL et le client sont les suivants : Réunions physiques ; Courrier ; Envois de courriels ; Fax ; Téléphone ; Interface sécurisée du site internet d'Outils.

### Traitement des réclamations

(Article 325-23 du RGAMF recommandation ACPR du 9 mai 2022)

## Modalités de saisine de l'entreprise

Pour toute réclamation votre conseiller peut être contacté selon les modalités suivantes :

**Par courrier :** 45 avenue Dugueyt Jouvin, 38500 VOIRON

**Par tel :** 04 57 20 63 35

**Par mail :** [contact@patrimonialp-conseil.fr](mailto:contact@patrimonialp-conseil.fr)

### Traitement des réclamations :

Votre Conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- > Dix jours ouvrables maximum à compter de la l'envoi de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- > Deux mois maximum entre la date d'envoi de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

### Saisir un médiateur :

#### I - Médiateur compétent litiges avec une entreprise :

Médiateur de l'Anacofi  
92 rue d'Amsterdam  
75009 Paris

#### II - Médiateurs compétents litiges avec un consommateur :

##### Pour les activités de CIF

Mme Marielle Cohen-Branche  
Médiateur de l'AMF  
Autorité des Marchés Financiers  
17, place de la Bourse  
75082 Paris cedex 02

Site internet :

[www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation](http://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation)

#### Pour les activités d'assurance

La Médiation de l'Assurance  
TSA 50110  
75441 PARIS CEDEX 09

Site internet :

[www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur](http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur)

#### Pour les activités d'IOBSP et Immobilières<sup>1</sup>

Médiation de la consommation - ANM Conso  
2 rue de Colmar  
94300 VINCENNES

[www.anm-conso.com/site/particulier.php](http://www.anm-conso.com/site/particulier.php)

<sup>1</sup> Pour avoir accès aux services de ces médiateurs et donc les faire apparaître, vous devez adhérer à nos associations (ANACOFI-COURTAGE et ANACOFI IMMO).

## SIGNATURES

Le Client atteste avoir pris connaissance du Document d'Entrée en Relation.

Fait en deux exemplaires, à \$VILLE\_CONTACT\$ le \$DATE\_JOUR\$ dont 1 remis au Client.

Signature du Conseiller	Signature du Client
PATRIMONIALP CONSEIL M. CEDRIC JAILLON	\$TITRE_CONTACT\$ \$PRENOM_CONTACT\$ \$NOM_CONTACT\$

## MENTIONS LÉGALES

Société PATRIMONIALP CONSEIL, Société à responsabilité limitée au capital de 30 000 €, enregistrée sous le n° SIREN 751888926 auprès du tribunal de commerce de GRENOBLE - Code NAF/APE 6622Z - N° TVA intracommunautaire FR78751888926

Enregistrée à l'ORIAS sous le n°12067321 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)) en qualité de :

- > Conseiller en investissements financiers adhérent de l'association ANACOFI, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, numéro d'enregistrement E003254 - L'activité de CIF est contrôlable par l'AMF
- > Intermédiaire en assurance en qualité de Courtier en Assurance - L'activité d'IAS est contrôlable par l'ACPR ;
- > Intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement en qualité de Courtier opérations de banque et en services de paiement et Mandataire d'Intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement - L'activité d'IOBSP est contrôlable par l'ACPR ;
- > Intermédiaire en Transactions immobilières - titulaire de la carte professionnelle de transaction sur immeubles et fonds de commerce n°CPI38012018000028712 délivrée par la CCI de Grenoble, ne peut recevoir aucun fonds, effet ou valeur - L'activité immobilière est contrôlable par la DGCCRF ;

Assurance RCP et Garantie Financière : MATRISK - 22 rue de la Maison Rouge 77185 Lognes - n° de police d'assurance MRCSFGP201910FRS0000000024100A00.

Adresse du siège social : 45 avenue Dugueyt Jouvin, 38500 VOIRON

Téléphone du siège social : 04 57 20 63 35

Email du siège social : [contact@patrimonialp-conseil.fr](mailto:contact@patrimonialp-conseil.fr)